

Je soussignée, Madame Florence HILAIRE, agissant en qualité de Directrice Générale de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, nommée à cette fonction par arrêté du Ministère de la Cohésion des Territoires NOR : TERL18023713A en date du 27 septembre 2018, publié au Journal Officiel de la République Française le 9 octobre 2018,

*Vu le décret n° 98-923 du 14 octobre 1998 portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes et notamment son article 14 relatif aux compétences du Directeur Général ;*

*Vu le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*

*Vu la délibération 17-168 du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2017 relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Bureau et au Directeur Général ;*

*Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R\*321-9 et suivants ;*

*Vu la délégation de signature N° D18-156 du 5/11/2018 annulée et remplacée par la présente décision.*

Décide par la présente que **Antoine BROQUET**, Chargé d'Actions Foncières, reçoit délégation de signature permanente concernant les dossiers/opérations dont il a la charge, dans les matières et pour les objets énumérés ci-après :

### **1 Acquisition et libération des biens :**

- La signature des courriers usuels liés aux négociations des biens à acquérir et n'engageant pas l'Établissement sur la chose et le prix.
- La signature des demandes de consultation du Service de France Domaine afin de déterminer la valeur vénale du bien à acquérir ou à louer.

### **2 Gestion financière et comptable :**

- La signature de la constatation du service fait relative aux prestations des notaires.

### **3 Gestion des dossiers administratifs :**

- La signature des procès verbaux de bornage.
- La commande des prestations de géomètre dans la limite du budget programmé pour l'opération.
- La signature des documents d'arpentage (décision modificative parcellaire cadastrale DMPC).

Fait en deux exemplaires originaux à Saint-Etienne, le 5 novembre 2018

Florence HILAIRE

Directrice Générale

Antoine BROQUET

Chargé d'Actions Foncières